



**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

VOUS ÊTES VICTIME  
DE VIOLENCES CONJUGALES

# EN CAS D'URGENCE

mettez-vous à l'abri, **APPELEZ LE 17**  
(police / gendarmerie) ou le **112** depuis un portable

**DÉPOSEZ PLAINTÉ** 7J/7, 24H/24, dans le commissariat  
de police ou l'unité de gendarmerie de votre choix

Vous pouvez aussi contacter le portail de signalement en ligne des violences sexuelles et sexistes par tchat, 7J/7, 24H/24, via le site **service-public.fr** et l'adresse

**[signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](https://signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr)**

depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone pour une prise de rendez-vous dans un commissariat ou une unité de gendarmerie.

Une association via le

**3919 Violences Femmes Info**

pour toute information sur votre prise en charge  
(appel gratuit et anonyme)